

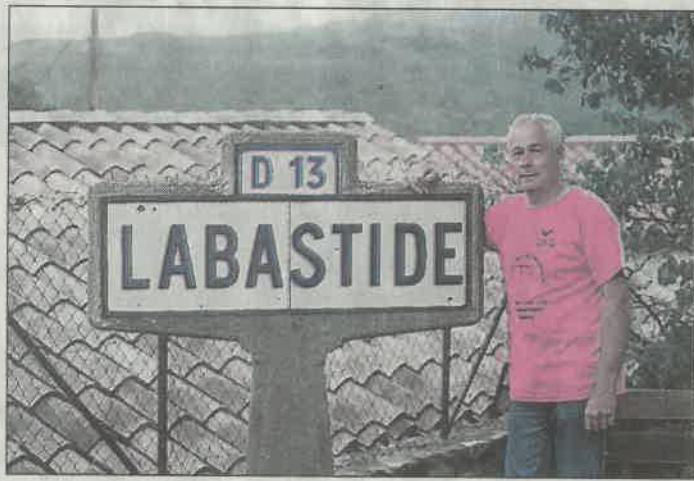
Des communes en lutte contre le triplement de leur contribution à l'ONF

Cet été, le conseil d'administration de l'Office national des forêts (ONF) a validé une augmentation drastique, d'ici 2025, de la contribution demandée aux communes forestières. Dans les Pyrénées-Orientales comme ailleurs, les municipalités concernées sont vent debout. D'autant que l'Office prévoit de supprimer en parallèle près de 500 nouveaux postes au niveau national.

La polémique enfle depuis le 2 juillet dernier. Ce jour-là, le conseil d'administration de l'Office national des forêts a approuvé le contrat Etat-ONF 2021-2025, qui prévoit de demander une contribution de 27,5 millions d'euros supplémentaires répartis sur 2023, 2024 et 2025 aux communes forestières de France. La mesure est passée en raison du vote unanime des représentants de l'Etat. Tous les autres membres (représentants des communes, des salariés, de l'interprofession du bois...) ont voté contre.

Depuis, l'heure est au branle-bas de combat du côté des communes forestières. Et pour cause. « La taxe à l'hectare de forêt que nous payons va passer de 2 euros actuellement à 5 euros en 2023 et 6 euros en 2024-2025 », détaille Daniel Baux, maire de La Bastide et président de l'association des collectivités forestières des Pyrénées-Orientales, qui regroupe une quarantaine de communes et structures membres.

Concrètement, pour une commune qui possède 1 000 hectares de forêt communale (c'est notamment le



► Daniel Baux est maire de La Bastide et président de l'association départementale des communes forestières.

cas de Bolquère, Olette ou Mosset...), la contribution devrait, selon les calculs de l'association, passer de 2000 euros aujourd'hui à

6 000 euros en 2024-2025.

« Payer plus pour avoir moins »

« Ce n'est pas acceptable, fustige Daniel

Baux. Cela va être très impactant pour les budgets communaux. D'autant plus que les dotations de l'Etat baissent et que dans le même temps, l'ONF va supprimer 500 équivalents temps plein au niveau national. On nous demande de payer plus pour avoir moins ! »

Pour l'instant, aucun chiffre n'a été dévoilé concernant l'impact du plan de suppressions de postes dans les Pyrénées-Orientales. « Mais on sait que les agents qui partent à la retraite risquent

fort de ne pas être remplacés, reprend Daniel Baux. Or, nous ne pouvons pas nous passer des techniciens forestiers, qui sont très compétents et assurent plusieurs missions de surveillance, dont celle des ventes de bois et de la chasse. »

■ Une motion circule

Afin de s'opposer à ces mesures, l'association des collectivités forestières encourage les communes, qu'elles soient propriétaires de forêts ou non, à appuyer sa revendication en votant une motion de soutien, dont le modèle est disponible sur son site internet. Une cinquantaine de collectivités des Pyrénées-Orientales auraient d'ores et déjà effectué la démarche.

« La forêt intéresse tout le monde, plaide Daniel Baux.



► Les maires des communes forestières du département, comme La Bastide, se mobilisent.

Photos Michel Clementz

Avec le réchauffement climatique, les arbres sont notamment victimes d'épidémies. Les châtaigniers du Vallespir sont impactés. Il va certainement falloir replanter de nouveaux arbres. Nous avons besoin d'une véritable politique forestière au niveau national. » Selon l'édile, c'est tout simplement l'avenir de la planète qui en dépend.

Arnaud Andreu

► Sollicitée, la direction de l'ONF précise que l'augmentation de la contribution des communes est « une décision de la tutelle, le ministère de l'Agriculture ».

« En 30 ans, on a déjà perdu la moitié des effectifs ! »



► Forêt typique du Haut Vallespir (ici sur le territoire de La Manère).

Du côté des syndicats d'agents de l'ONF non plus, l'augmentation de la contribution des communes forestières et les suppressions de postes annoncées ne passent pas.

« En 30 ans, on a déjà perdu près de la moitié des effectifs dans les Pyrénées-Orientales comme au niveau national », rappelle Valérie Trévédy-Bénard, du Syndicat des personnels des forêts et de l'espace naturel (Snupfen-Solidaires). « Le contrat Etat-ONF signé cet été poursuit le démantèlement du service public forestier et transfère les charges de l'Etat vers les collectivités territoriales, analyse pour sa part Michel Bénard, de la CGT Forêts. Nous nous étions déjà opposés quand l'Etat avait mis en place la contribution à l'hectare pour les collectivités locales, car ce dispositif ne tient pas compte des caractéristiques des différentes forêts. Celles du sud de la France sont de grandes superficies, mais dégagent beaucoup moins de profits par la vente de bois que celles de l'est du pays... »

Forts de ce constat, les syndicalistes exigent que l'Etat prenne en compte les rapports réalisés ces dernières années (dont celui de la députée LREM Anne-Laure Cattelet) qui demandent un renforcement de l'ONF pour mieux prendre en compte les évolutions liées au changement climatique. Afin d'obtenir gain de cause, les syndicats de l'ONF appellent à manifester ce 25 novembre devant les locaux de la direction générale de l'organisme, à Paris.

Grand Marché des
**SAVEURS
AUTHENTIQUES**

Dimanche

14

Novembre

10h/18h

Aux Dômes de
RIVESALTES

Renseignements : 04 68 64 04 04



L'astuce de Sébastien Rouzot : constituer sa propre filière

Face à la raréfaction des exploitants forestiers et des scieurs, Sébastien Rouzot, un ancien orthoprothésiste reconverti dans la filière il y a une dizaine d'années, a trouvé la solution miracle. « Je m'achète le bois à moi-même, explique l'entrepreneur installé à Rabouillet. Je possède 120 hectares. Je suis à la fois propriétaire, bûcheron et débardeur. J'ai aussi ma propre scierie. Là, je suis en train de développer les maisons en bois. Jusqu'ici, je faisais surtout des terrasses, des abris de jardin et un peu de mobilier pour les particuliers. »

Le propriétaire-bûcheron-scieur-artisan implanté dans un des hauts lieux forestiers du département constitue à lui seul sa propre filière : « J'ai vite compris que plus je transformais le bois et moins j'avais à couper d'arbres pour gagner ma vie. C'est un choix. Je travaille ma matière. Ça me permet de valoriser ma forêt. » Reste qu'ici aussi, les bûcherons se font rares : « Dans le secteur, il y a une équipe d'Espagnols, qui fait beaucoup de chantiers, et deux entreprises de La Pradelle et Axat. Il y a aussi parfois une équipe de Roumains qui travaille vite et bien. Le patron parle français. Ils sont venus pour la première fois lors de la tempête en 1999 et ont pris des contacts. »

Sébastien Rouzot en train de présenter son métier aux écoliers de Soumia.



Photo Correspondant

FILIÈRE BOIS

Le département des P.-O. manque de bras pour exploiter ses forêts



Le prix du bois a flambé avec la pandémie.

Photo Michel Clementz

LE DOSSIER

Pénurie de main-d'œuvre, problème de compétitivité avec les entreprises d'exploitation forestière espagnoles omniprésentes côté français : malgré l'explosion des prix du bois consécutive à la pandémie, les difficultés de la filière demeurent en pays catalan.

Sur fond de pénurie de matières premières, la pandémie a fait exploser les prix du bois. Au début du mois d'octobre, en région Occitanie, certains arbres sur pied se négociaient deux fois plus cher au mètre cube qu'en 2019 (50 euros contre 25 auparavant pour le sapin, 100 euros au lieu de 50 pour le Douglas...).

« Les prix du bois ont flambé, concède le président de l'association départementale des propriétaires forestiers privés, Roger Paillès. Malgré tout, compte tenu de la configura-

tion du terrain, le marché ne nous permet pas d'être rentables. Beaucoup de forêts ne sont pas exploitées dans les Pyrénées-Orientales. Pour accéder à certains massifs, il faudrait engager des travaux. Dans le département, nous avons 140 000 hectares de forêt (privées, NDLR) qui produisent 400 000 mètres cubes de bois par an. Mais nous n'exploitons que 20 % de cet accroissement. Ce

n'est rien du tout. Nous n'avons plus de grosses scieries et plus que quelques entreprises de bûcheronnage, qui connaissent de grosses difficultés pour recruter. » Conséquence : les entreprises de bûcheronnage espagnoles tiennent le haut du pavé. Comme le confirme le maire de Matemale, Michel Garcia : « Aujourd'hui, il ne reste plus qu'une entreprise de bûcheronnage installée en Cerdagne-Capcir. Il fait ce qu'il peut, mais il n'arrive pas à couper à lui seul tout le bois qu'il faudrait couper. Du coup, deux entreprises espagnoles achètent des arbres sur pied et procèdent aux coupes. Pratiquement tout le bois de Cerdagne-Capcir part en Espagne. Soit il est broyé et revient en France pour être revendu sous forme de plaquettes destinées à alimenter les chaufferies à bois locales, soit il part dans des papeteries. Les plus beaux arbres partent en Chine pour servir à fabriquer des meubles. »

Pourquoi couper le bois de Cerdagne-Capcir serait rentable pour les entreprises espagnoles et pas pour leurs homologues françaises ? « Parce que les entreprises espagnoles exploitent le bois à plus grande échelle que nous. Ils ont des scieries énormes, répond Mi-

chel Garcia. Nous, nous avons été obligés de fermer la scierie intercommunale de Matemale, car elle ne débitait pas assez pour rentabiliser. Nous n'avons pu maintenir que l'activité de broyage de bois pour fabriquer de la plaquette forestière. Le bois arrive en grumes ou en ballots et est ensuite broyé sur place. Dans le dé-

« Tout le bois de Cerdagne-Capcir part en Espagne »

partement, la filière bois est un peu en panne... » De son côté, Roger Paillès

pointe du doigt un problème de compétitivité : « Les entreprises espagnoles arrivent à couper du bois à un coût inférieur à ce qu'il nous faudrait déboursier avec de la main-d'œuvre française. » Et c'est là que le serpent se mord la queue : face au problème de pénurie de main-d'œuvre que rencontrent les exploitants français, augmenter les salaires des bûcherons pourrait permettre de rendre le métier plus attractif. « Sans compter qu'à mon sens, compte tenu de la difficulté du métier, travailler en forêt devrait être mieux rémunéré que le Smic, renchérit Roger Paillès. Mais cela ferait encore augmenter les charges... »

De l'avis général, une véritable réflexion sur l'avenir de la filière est plus que jamais nécessaire. Ça tombe bien : le gouvernement vient justement de lancer des Assises du bois, qui doivent se poursuivre jusqu'en janvier 2022. Reste à voir ce qu'il en sortira. Et si les problèmes spécifiques du pays catalan seront pris en compte.

Arnaud Andreu

► Les Pyrénées-Orientales recensent en tout 200 000 hectares de forêts, dont environ 140 000 hectares appartiennent à des privés et 60 000 à des communes ou à l'État.

Il y a des milliers de façons de dire au revoir.
Trouvons la vôtre.



L'ÉTABLISSEMENT POMPES FUNÈBRES SALAMONE
VOUS ACCOMPAGNE SUITE AU DÉCÈS D'UN PROCHE.

Son équipe de conseillers se tient à votre service, 24h/24 et 7j/7, à votre domicile et sur l'ensemble des Pyrénées Orientales, pour répondre à toutes vos questions concernant l'organisation des obsèques. L'agence prend également en charge le transport du corps en France comme à l'étranger, dans le respect des volontés du défunt.

34 rue Arago
66 250 Saint-Laurent de la Salanque

04 68 08 93 20
www.pf-salamone.fr